Nouvelle Série (20e année N° 81) Juin 1947

ARCHIVES

DU DIOCÈSE

DE LUÇON

BULLETIN D'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET D'ARCHEOLOGIE RELIGIEUSE

Paraissant tous les trois mois

SOMMAIRE

I. CHRONIQUES PAROISSIALES : Canton de Fontenay (suite) : Saint-Médard-des-Prés : Chap. III : Autour du clocher, Ad. Poirier.

II. MELANGES : La désolation des églises au diocèse de Luçon pendant la seconde moitié du XVIe siècle (fin), Victor Carrière. — Les rétables de l'ancienne église de Rosnay, Georges Richard.

LUÇON
IMPRIMERIE H. REZEAU

1947

Abonnement aux ARCHIVES

Vendée et départements limitrophes ..... 85 fr.
Le numéro ..... 25 fr.
A envoyer à M. le Chanoine Coutand, administrateur, 5, rue de l'Ancienne-Brasserie, à Luçon, *C. C. Nantes 608.32.*

REDACTION

Pour tous ce qui concerne la rédaction, s'adresser à : M. le chanoine Poirier, professeur aux Facultés Catholiques de l'Ouest, 3, rue Rabelais, Angers (Maine-et-Loire).

Désormais — et jusqu'à voir — chaque numéro des *Archives* contiendra deux fascicules : l'un consacré aux *Chroniques paroissiales*, l'autre aux *Mélanges.*

Dans quelque temps nous publierons, avec la table des matières, la fin du second volume des *Biographies.*

---

cine » et pour marraine « demoiselle Judith *Hélaine* Giraudeau » (12 septembre 1702) ; de Françoise Pasquier, dont le parrain fut « Me Paul Bouron, syndic » et la marraine « dame Françoise Suaudeau » (8 mai 1704) ; de Françoise Charrossin, avec pour parrain « Me Pierre Doucet, sieur de la *Bourgnalière* », et pour marraine « demoyselle Françoise Marchand » (10 octobre 1704 ; de Marie (« fille de Me René Manteau, employé aux fermes du Roy et de Françoise Chevallier ») qui fut tenue sur les fonts par « Messire Augustin Philippe, escuyer, sieur de la *Chanday* (?) et Madame Jeanne Doucet » ; des deux jumelles Marie et Suzanne, « filles légitimes de François Amiot et de Catherine Lalaire ; étant parrain de Marie, Claude Amiot et marraine Marianne Giraud, et parrain de Suzanne, Jacques Renou et marraine Susanne Ballereau ; les deux parrains ont signé avec moy, J. habains curé ».

Citons pour finir l'inhumation de « Mathurin Renaud, agé de vingt-huit ou trente ans, de la paroisse de *Chaillé-sous-les-Ormes* » (6 juillet 1712) ; celle de Marie Dumas, « de l'isle en Flandres, paroisse de Saint-Michel, agée de dix et sept mois » (13 janvier 1713), et celle de « *Mandée Chessay*, agée de quatre vingt trois ou quatre ans » (19 janvier 1713).

Mais, dès le début de l'année suivante Mre Jean-Baptiste Habains se vit obligé de passer la plume à son neveu et futur successeur (1). Une fois cependant — le 18 juin — il rassembla ses dernieres forces pour assister au mariage de « demoiselle Henriette de Bessay » avec « Messire Daniel *Chategner*, seigneur du Bergeriou » (2).

Treize mois plus tard il n'était plus. Ses obsèques eurent lieu le 28 juillet 1715, en présence de son successeur et des confrères du voisinage. Il fut enseveli

(1) Sa dernière signature est du 22 février 1714 (inhumation de Pierre-Paul Renou, 9 mois). La première de Mre Mathieu Habains est du 25 mars (Baptême de Jacques Lahaye). Mais ce n'est que le 21 août — après le décès de son parent — qu'il signe en qualité de curé (Baptême de Jean Girard).

(2) Voir au chapitre suivant (article la Voûte) et Beauchet-Filleau (*Diction.*, t. II, p. 313).

dans l'église paroissiale. Il avait soixante-huit ans. (1)

L'acte de sépulture que nous venons de transcrire porte que *Messire Jean Habains* — qui s'appelait effectivement *Jean-Baptiste*, bien qu'il n'ait pas souvent usé du second prénom (2) — eut pour successeur *Messire Jean Habains*.

Cette homonymie complète pose un problème d'identification que nous avions provisoirement résolu (3) en appelant Jean II le second des Habains.

Mais comme de fait apparaît à maintes reprises — dans le même temps sur les registres — un troisième

---

(1) « Le vingt-huictiesme jour du mois de juillet mil sept cent quinze a esté inhumé dans cette église le corps de deffunt M^re^ Jean habains, cy devant curé de cette paroisse, agé de soixante huict ans, en présence de M^re^ Jean habains, prestre, curé de la dite église, son successeur ; de M^res^ Journolleau, Ribreau, Boisdon, Tayeau, Foubert, Le Borgne, tous prestres et curés de la conférence ; de M^res^ Durocher, curé de Montreuil, Desforges, curé de Fontaines ; de M^r^ le prieur Collardeau et de plusieurs autres soubsignés

Journolleau C. de p. — Ribreau curé de Cherzay
Boisdon curé
Baudouin ptre — foubert curé de Mervent
Desforges curé de Fontaines — Durochet
Collardeau ptre ».

(2) Le 3 juin 1713, parmi les prêtres qui assistaient aux obsèques de « Messire Jacques Griffeil, curé de Fontaines », on cite « M^re^ *Jean-Baptiste* Habains, curé de Saint-Marc des prés » (*Chron., par.* t. X, p. 532).

Avant d'être curé de Fontaines (1711-1712) M. Griffeil avait été vicaire de Montreuil (1693) ; (cf. *Chron. par.*, t. XI, p. 304), puis de Chalais (1697) et curé de Saint-Martin de Fraigneau. Il avait signé plusieurs actes à St-Médard (19 février 1693 : bapt. de François Quéré ; 10 février 1694 : bapt. de *Charlote* Soulice ; 2 janvier 1697 : bapt. de Jeanne Quéré.

En 1700, « *Jean-Baptiste Habains*, prestre, curé de Saint-Marc *Desprez* », faisait enregistrer à l'*Armorial du Poitou* (Passier, t. I^er^, p. 403) son blason ainsi formulé : « d'argent à un chien passant de sable, et au chef de gueules chargé d'une étoile d'argent accostée de deux roses de même ».

Le 2 sept. 1710, « M^re^ Jallay, vicaire de *St-Sauveur* », bénit un mariage « avec la permission de M^re^ *Jean-Baptiste* Habains, curé dud. lieu de Saint Marc ».

(3) Voir ci-dessus, p. 579. Cf. *ibid.*, p. 603.

personnage dénommé *M. Habains* (1), et qui sera curé de Saint-Médard en 1750, on peut se demander lequel des deux a signé les actes durant les derniers mois du pastorat de M. Jean-Baptiste Habains, car son paraphe ne comporte aucun prénom.

Il est à croire cependant qu'il s'agit de Jean II, qui vint assister son parent (2) en attendant l'ouverture de sa succession.

C'est le 21 août 1715 que Jean II Habains signe pour la première fois au registre en qualité de curé (3).

A part ces menus détails nous n'avons sur lui aucun renseignement antérieur à sa prise de possession. Fut-il chapelain ? Fut-il curé ? En quel endroit exerça-t-il auparavant le ministère ? Aucun document ne nous l'a révélé.

De même au cours de son long pastorat — qui dura trente-cinq ans — nous n'avons guère de faits notables à signaler, en dehors de la mission qu'il fit donner en 1739, par le supérieur des Lazaristes de Terre-Neuve,

---

(1) En 1692 (11 janvier et 28 décembre) il est qualifié « Mathieu de Habains » et signe « M. Habains parrain ». Voir ci-dessus, p. 640, note 1. En 1694, « *Mathieux* Habains » est parrain de Louise-Magdelaine Soulice (31 octobre). En 1699 (19 et 24 mars ; 26 août ; 7 sept.) plusieurs actes d'inhumation sont signés : *M. habains ptre.* (Voir ci-dessus p. 643). Le 24 sept. 1703 « M^re^ Mathieu Habains *prestre* » est parrain d'Henriette Amiot, et signe *habains* (cf. ibid., p. 641, n. 2). A partir de cette date sa présence n'est plus signalée à Saint-Médard, même pas aux obsèques de Messire J.-B. Habains (Voir plus loin la notice qui le concerne).

(2) Dès 1709 (4 nov.), au mariage de « Pierre Girard, de la paroisse de Fraigneau » avec « Jeanne Raison, veuve, de celle-cy » on trouve la signature de *Jean Habains*, à côté de celle de *J. Habains*, curé. Le 7 octobre 1711, *Jean Habains* est parrain (avec « demoiselle Jeanne-Henriette de Bessay ») de Jean Goulard. Mais c'est à partir du 25 mars 1714 qu'il vient remplacer M^re^ Jean Habains curé, qui était encore titulaire le 20 juin 1714, puisque ce jour-là, Jean II marie Pierre Fourneau, farinier, « sur l'ordre de M. le curé ». Mais il est à croire que celui-ci dut peu après résigner sa cure en faveur de son parent, qui en prend le titre dès le 28 juillet 1715.

(3) Baptême de Jean, fils de Pierre Girard, journalier, et de Jeanne Raison.

et de la bénédiction de cloche qui clôtura cette mission (1).

Aussi, faute de mieux, devrons-nous nous contenter — comme nous l'avons fait pour son prédécesseur, qui peut-être lui donna son nom (2), qui lui confia et lui transmit son blason (3) — de consulter les registres qu'il tint, pour en extraire les actes (de seconde zône) (4) qui intéressent l'histoire locale.

Le premier registre s'arrête à 1727 (5). Nous y glanerons quelques baptêmes dignes d'arrêter l'attention à des titres divers.

Celui du 9 novembre 1715 offre ceci de suggestif que le parrain et la marraine de François Pélerin, après avoir « déclaré (selon le rédacteur) ne sçavoir signer » se sont décidé à apposer leur signature : François Renou, Marie Roy, à côté de celle du curé. Le 20 novembre suivant « M. Pierre Scimars, avocat en Parlement et demoiselle Marie-Gabrielle-Catherine Julliot » (qui ont signé) furent parrain et marraine de Pierre Rousseau.

En 1716, entre autres baptêmes, nous trouvons (le 16 février) « Marie-Catherine fille illégitime et avouée de François Noguet, *marchant*, et de Marie Sagot ; Marie Roy, marraine, n'hésite pas, cette fois, à signer son nom.

Le 26 octobre 1717 reçut le baptême « Louise-Marie fille de Jacques Bouron *syndiq* et de Marie Biaille » ; elle eut pour parrain Paul Bouron (qui signe *Duport* Bouron) et Louise-Elisabeth de Bessay. Le 4 décembre 1718, Venant *Divé* et « demoiselle Jeanne *Divé* » eurent pour filleule Françoise-Geneviève fille de Jacques Renou, journalier et de Jeanne *Guionet*. L'année suivante, à la même date, M^re^ Jean Habains inscrit, comme parrain et marraine de Mathieu Pasquier, *Jean-Mathieu Habains* — son futur successeur — et « demoiselle Jean-

(1) Voir ci-dessus, p. 579 et 603.

(2) Nous supposons, avec vraisemblance, qu'il fut son parrain.

(3) Voir ci-dessus, p. 604.

(4) Ceux qui concernent les familles plus marquantes seront utilisés au chapitre suivant.

(5) Il comporte, à la fin (années 1728-1732) une lacune assez notable.

ne-Henriette de Bessay ». A la date du « vingt et huit de juin » 1721, on lit au registre : « a esté baptisée une fille qui a esté nommée Marie, fille d'une femme inconnue, qui est accouchée à la *Fuye de Biossay* et qui a dit avoir son mari à Nantes. Le parrain a esté *Jean-Mathieu Habains,* qui a signé, et la marraine Anne Dieumegard, qui a déclaré ne sçavoir signer. La mère de l'enfant a dit qu'elle s'appelle Marie Morice et que son mari s'appelle François *Viboune* (?) et qu'il est *charpantier* ».

Le 2 janvier 1724, Isaac, « né de Jacques Bouron et de demoiselle Marie Biaille », a pour parrain Isaac Fayolle maistre chirurgien, et demoiselle Louise Desprez pour marraine. Le 5 avril 1726, le parrain et la marraine de Joseph-Marie Baudillon sont Alexandre-Joseph *Spolette* (qui signe *Spoullet des Martières* (?) et Marianne-Angélique-Florence du Chesne (qui signe *Marie-Anne Duchesne Genay*) (1).

A l'acte de mariage (22 février 1718) de Jean Gantier (laboureur) avec Marie Pellerin (de *Cherzay*), douze signatures sont apposées sur le registre ; on y voit, entre autres, celles de *Moriceau de Cheusse* (2) et de *Joly de Saint Picq.*

On compte dix signatures — en plus de celle du curé — au bas de l'acte de mariage de René Ferachin, « marchand horlogeur », fils de Jean Ferachin, « premier fermier de Messire Desaivre, de St-Hilaire le Grand de Poitiers et de dame Renée Ludon » avec *Roze*-Catherine Grattereau, fille de Jean Grattereau, marchand, et de Jeanne Joguet (23 avril 1720). L'année suivante (18 février 1721), le frère de Rose-Catherine — « Me François Grattereau, chirurgien — épousait Jeanne Berger,

(1) Marie-Angélique Duchesne du Mesnil — probablement fille de François Duchesne, écuyer, sgr du Mesnil († 1722) et de Marie-Françoise de Morienne — avait épousé Jacques Genays, éc., sr du Chail, conseiller secrétaire du roy... (Voir Beauchet-Filleau, *Diction.*, t. III, p. 196 et IV, p. 42).

(2) « Charles Moriceau de Cheusse, conseiller du roy et son sénéchal au siège de Fontenay ». C'est lui qui, en 1715, dressa procès-verbal contre « le sieur Demonfort » pour avoir « arraché sept souches de chatagner » dans le bois de la Grignonnière de Mervent.

fille de feu René Berger, huissier audiencier », et de Françoise Massé. Assistaient au mariage et signaient au registre : Jean Grattereau et Paul Barbaud, frère et beau-frère du proparlé ; Nicolas Ozias, beau-frère de l'épouse, etc.

Le 27 octobre 1772, Messire P. Marteau (1), avec l'autorisation de M^re^ Habains, mariait son parent Pierre Saint-Lô (fils d'André et de défunte Marie Marteau), avec Marie-Anne Olivier (fille de François (2) et de Marie Pétraud. Dix signatures accompagnaient la sienne (3).

Le dernier mariage de cette série offre un intérêt particulier, car il nous permet de répondre à une question que nous nous étions posée au sujet de la destinée de Pierre-Auguste Lamoys, l'ex-seigneur du Pinier, dans la chronique de Pissotte (4).

C'est le 8 décembre 1724 que « demoiselle Louise Després, veuve de M. Auguste Lamoys, et habitant St-Médard, se remariait avec « M^e^ Pierre Babin, marchand, de la paroisse de Chaix » (5). Or il y avait à peine huit mois et demi que son premier mari était décédé dans cette même paroisse où il éait venu abriter ses dernières années (6). Il avait alors « environ soixante et trois

---

(1) M. Pierre Marteau fut curé de St-Jean de Fontenay de 1727 à 1737 (cf. *chron* : *par.* t. x. p. 44).

(2) Etait-ce le père du fabriqueur, dont le nom est inscrit sur la cloche de 1739 ? (cf. p. 604).

(3) Cette observation, précédée de plusieurs autres — et qu'on pourrait multiplier — montre que l'instruction (au moins élémentaire) était alors assez répandue dans la région. (Voir ci-dessus, p. 544).

(4) Voir ci-dessus, p. 349 et 528.

(5) Témoins et présents : « François de hillerin cousin germain de l'épouse, Jean de la Haye, conseiller du roy, controlleur en tiltre des deniers d'octroy et patrimoniaire de la maison commune de Fontenay et Louis Cormasson, marcand, beaux-frères de l'époux ; Nicolas Soulice, aussi beaufrère de l'époux. ; Pierre Babin, cousin (?) de l'époux, et Jean Roy, neveu de l'époux. Suivent dix signatures.

(6) Il avait dû quitter Pissotte vers 1702. Avait-il directement gagné Saint-Médard ? S'était-il d'abord retiré à Chaix, pays de sa mère ? (Voir *Chron., par.* t. XII, p. 349-350).

ans » et fut porté au cimetière « le vingt et quatre de février, en présence de François de Hillairin (1) et de Paul Bouron (2) ».

Le 31 octobre 1718 M^re^ Habains avait « enterré, dans le cimetière de cette église, le corps d'un étranger, décédé sans recevoir les sacrements pour avoir été surpris de mort subite dans la *metterie de mons.* de cette paroisse, dont Jacques Delaunay et Jean Goulard sont métayers ; où il arriva hier, accompagné d'un autre étranger qui se dit être son frère et être tous deux natifs de Vouneuil sous Biard près de Poictiers, que le defunct étoit agé d'environ vingt et huict ans et s'appeloit Jean Nicolas Bodin, fils de Nicolas Bodin, écuyer, prévost de la maréchaussée de poictou, en la résidence de Lusignan, et de Renée Groleau (3), accompagnez aussi d'une autre personne. L'enterrement faict en présence de son susdit frère, de Jacques et François Delaunay frères, de René Fallourd et de plusieurs autres. Ceux qui sçavoient signer ont signé ».

Le 19 février 1722, le curé de St-Médard eut à déplorer une autre mort subite, celle de « Michel Bouron, agé d'environ vingt et six ans, valet domestique en cette paroisse, chez Jacques Bouron, bourgeois, fils de Daniel Bouron, journalier, et de defuncte Hélène Rouget, décédé ce jour sans sacrement pour s'être noyé par accident ».

En 1725 (12 juin), autre noyade : « *Cyre* Mousmé, agé de vingt et cinq ans, levé par la justice parce qu'il s'étoit noyé la nuit du dix à l'onze du présent mois. Fait

---

(1) François de Hillerin — qui signe *De hillerin de la groix* et se dit « cousin germain de l'épouse » décéda à Pissotte le 11 novembre 1735. Il avait épousé Marie Chauvière. (Voir *Chr. par.*, XII, 268).

(2) La présence de Paul Bouron à la sépulture permet-elle de supposer qu'Auguste Lamoys s'était retiré au Port de Boisse ?

(3) De fait, on lit dans le *Dictionnaire des familles du Poitou* I. 563) : « René-Victor *Bodin*, sieur de la Giraudière, faisant tant pour lui que pour François, *Nicolas* et Marie-Elisabeth, ses frères et sœur, prend part au partage de la succession de feu Mathurin *Grolleau*, curé de *Vouneuil-sous-Biard*, le 26 janvier 1711 ».

ledit enterrement en présence de René Fallourd et de Pierre Lorit qui ont signé ».

Terminons cette série par une autre mort accidentelle : « Le vingt et un de mars (1726) a été enterré *Giles* Pageaud, agé d'environ cinquante ans, charpentier, de la paroisse de Vix, lequel on a trouvé hier mort, environ midy, sur le chemin qui va de Fontenay au Gué, auprès du moulin Goulard, et que M. le prévost de Fontenay fît porter soubz le balet de cette église pour être enterré, lui ayant trouvé des marques de *catolicité* et ayant reccu depuis certificat par écrit du sieur curé de Vix, et ayant été assuré de bouche par Marie Drapeau, sa femme, par Jean Pageaud, son frère, par Giles Melget (?) son beau-frère. Enterrement fait en présence de *Jean-Mathieu Habains* et de Pierre Fallourd, qui ont signé ».

En feuilletant le registre suivant, qui commence en 1733, nous avons constaté que Messire Jean Habains — comme ses prédecesseurs — acceptait parfois d'être parrain (1). C'est ainsi que le 5 décembre 1733, il tint sur les fonts : Jean Collardeau, fils de « *Jullian* et de Magdelaine de Vernède » (2) ; le 18 avril 1738, Anne-

---

(1) Le 27 août 1726, il avait été parrain de Jean Bonnaud.

(2) Beauchet-Filleau *(Dict.,* II, 568) ne parle pas de ce Julien Collardeau, ni de cette alliance avec les Vernède. Nous y reviendrons au chapitre IV. La marraine est « demoiselle Marie-Anne *Merand.* L'acte est signé : F. Grimaud, vicaire à N.-D. de Fontenay, dans l'absence de M. le curé ». Ce détail, qui avait été omis par M. l'abbé Ganachaud dans la transcription de l'acte, nous a amené à revoir le registre et à constater que la signature — appliquée et juvénile — du parrain qui est dénommé « Monsieur Jean Habains » n'est pas du curé, mais probablement de son successeur.

Autre détail plus inquiétant : en 1733, certains actes (des 7, 22 et 23 février) sont signés *habains, ancien curé ;* celui du 1er mars (Sépult. de Maître Mathieu Raison ; cf. ci-dessous n. 4) est suivi de la mention : « habains *ptre cy devant curé* ». De même, en 1734 (21 et 24 sept., 19 et 21 octob., 9 nov.) et en 1735 (24 sept.), Mre Habains s'intitule : *ancien curé.*

Faut-il en conclure qu'à cette époque il avait résigné sa cure en faveur de son parent et qu'ensuite — ayant recouvré

Jeanne Renou, fille de François et d'Henriette Manteau (1) ; le 21 septembre 1744, Jean-*Marguerite* (sic) Delaunay (2), fils de François et de Françoise Mercier (3).

Le 14 mars 1736, il baptisa Anne-Marie Loizeau, dont le parrain fut Me François Forget, et la marraine « dame Anne-Françoise de Gouron, veuve de Me Mathieu Raison, conseiller au siège de Fontenay » (4).

Au baptême de Marie-Rose Gaury, fille de « Me Jean Gaury et de demoiselle Marie-Anne Doucet, furent parrain et marraine : Me François Millouain et demoiselle Marie-Marguerite Fèvre » (6 avril 1744) (5).

---

la santé, ou pour toute autre cause — il revint sur sa détermination ?

Entre temps (14 juillet, 19 octobre 1733) apparaît la signature de Mre Mathieu Dubouchet, « *vicaire* de St-Médard ».

(1) « Parrain le curé de la paroisse » ; marraine : Anne-Françoise *Degouron*. L'acte est signé *habains*.

(2) Le texte porte *Delonay ;* il est signé : *fr. Durand jacobin.*

(3) Le parrain signe : « *J. Habains,* curé de *St Mard* ». La marraine est « dame Marie-Marguerite Fourneau ».

(4) « Maître Mathieu Raison, conseiller du Roy, juge magistrat au siège royal de la ville de Fontenay », avait été enterré à Saint-Médard, le 1er mars 1733, à l'âge de 60 ans, « en présence de Messire René Pugé, prieur du Gué, de Messire *François-César de Gouron,* seigneur de l'Aubrière » (en Scillé D.-S.), et de René-François Pagé.

La famille de Gouron, apparemment étrangère au Poitou, y avait des possessions (B.-F., *Diction.,* IV, 332). François-César de Gouron, né à Scillé, le 8 mars 1684, était fils de François, sr de l'Aubrière, et d'Anne-Geneviève Adam ; capitaine d'infanterie au régiment de la Meuse, il fut maintenu noble, le 20 mars 1715, par l'intendant du Poitou (cf. *Arch. hist. du P.,* t. XXII, p. 362). Il est probable que Anne-Françoise était sa sœur. Celle-ci fut plusieurs fois marraine à St-Médard : 18 avril 1738 (cf. ci-dessus note 1) ; 19 septembre 1745 (cf. ci-dessous, page 654). Elle le fut également (7 mars 1738) de Julien-François Desgouttes. L'enfant eut pour parrain « Me Julien-François Jourdain », qui signe : *Jourdain de Bellevue.* Etait-ce le père du futur curé de Pissotte ? (Voir ci-dessus, p. 156).

Sur la famille de Gouron, cf. aussi ci-dessus (p. 581, en note) et plus bas (p. 662, n. 3).

(5) C'est le 13 juin 1741 que Jean Gauri, âgé de 25 ans,

Le 31 mai 1745, Messire Habains, après avoir baptisé Jean, fils de Pierre Rousseau, journalier et de Marie Mercier, écrit au bas de l'acte : Le susdit Jean est le frère jumeau de Jeanne Rousseau baptisée le 29 de ce mois par nous.

Le 19 sèptembre suivant avait lieu le baptême de René-François Vincent. L'enfant eut pour parrain « Me René-François Pagès de la Noue » ; et la marraine — que nous avons déjà signalée — fut « dame Anne-Françoise de Gouron ».

A la date du 15 avril 1746 on lit au registre : « Ce jour a esté baptisé René-Augustin, fils légitime de François Granger, farinier et de Marie Bonnaud. Le *parrin* a *estez* maistre René-Augustin Paranteau et *marene* damoiselle Marie-Louise Gueri, representez par pierre Coeffeteau et Marguerite *Mège* (?), qui ont déclaré ne sçavoir signer ».

Le 13 juillet suivant fut baptisée « Julie *hippolyte*, née du jour précédent, fille de Pierre Fillonneau et de Marie-Anne Couturier. Le parrain a esté Messire Julien Denfer prestre et marcine dame Jeanne hippolyte Cousinet épouse de Messire Jacques Renaud conseiller du roy soussignez ».

Un autre ecclésiastique, « Jacques Lambert, clerc tonsuré », fut parrain (le 5 nov. 1746) de Françoise-Catherine *Gauri*, « fille de maitre Jean Gauri et de dame Marianne Doucet » (1).

---

fils de Jean-Antoine Gauri et de Marie-Angélique Richard, de la paroisse de N.-D. de la Réorthe, diocèse de Luçon (certificat de Mre Coutocheau, curé) épousa, à « Saint Mard », Marie-Anne Doucet (23 ans) fille de Me Pierre Doucet et de défunte demoiselle Marie-Anne Pascal ; en présence de Marie-Anne Richard, mère ; François Chiron, beau frère ; Charles Gauri, frère de l'époux ; de Me Pierre Doucet, père ; Pierre Doucet, frère ; dlle Agnès Doucet, sœur de l'épouse ; de Pierre Bonnaud, François Delaunay et autres parents.

La signature de Mre Habains est escortée de vingt autres.

Le premier enfant de Jean Gauri et de Marie-Anne Doucet — Marie-Catherine, baptisée le 27 novembre 1742 — eut pour parrain et marraine, Me Pierre Doucet (son grand-père) et dame Marie Richard (sa grand'mère).

Pierre Doucet, frère de Marie-Anne, épousa, le 18 juin 1746, Suzanne Boileau, laquelle signa au registre *Sue Sae boileau.*

(1) Une autre fillette des époux Gauri, *Marie-Jeanne-Ge-*

On peut se demander pourquoi Marie Gracet, âgée de 78 ans, fut enterrée (28 déc. 1736) par le curé de *L'Orberie,* M^re^ Bereau-Dupuiviau, en présence de M^re^ François Grimaud, vicaire de Notre-Dame, P. Charles Sacier, capucin, et M^re^ Jean Habains curé de *Saint-Mard.*

Pour quelle cause, également, y eut-il en 1737 et en 1745, de nombreux décès de petits enfants (1). Et de quel fléau furent victimes, en 1747, un certain nombre d'habitants de la Court et du village de Boisse ? (2).

En 1744, le 27 décembre, le curé de St-Médard enterrait, *dans le cimetière,* le corps de « M^lle^ Marie Biaille, épouse de feu M^e^ Jacques Bouron, agée de cinquante et deux ans, en présence de M^e^ Paul Bouron, M^e^ *de la Biaille* (sic), M^e^ Charles-Armand Draud, M^e^ Pierre-Thomas Biaille, M^e^ Jacques Bouron, M^e^ Paul Bureau, tous parents ».

A quelle date M^re^ Jean Habains cessa-t-il d'exercer le ministère ? En 1748 on rencontre encore sa signature (3) ; mais en juin 1750 — acte du 3 juin (4) — apparaît celle de *J.-M. Habains, curé de Saint Mard.* Il avait dû démissionner dans l'intervalle en faveur de son parent. Tou-

---

nevième, fut baptisée le 17 janvier 1749. (Parrain : Maitre Jean-Baptiste Letard, notaire royal à Fontenay-le-Comte).

(1) En 1745, sur 21 décès, il y en eut 17 d'enfants au-dessous de cinq ans. 6 janvier : Magdeleine Michelon, 20 mois ; 19 février : Pierre Guillochet, 5 semaines ; 13 juin : Jeanne Rousseau, 3 semaines ; 5 juillet : Jean Sacré, « agé de près de deux mois » ; 3 octobre : Jeanne Lorit, âgée de 8 jours ; 17 décembre : André Moinard, 6 semaines ; etc....

Voir ci-dessus, p. 541.

(2) Jean Texier (56 ans) ; Jean Texier (33 ans) ; Jeanne Texier (33 ans) « décédés à la Cour de Boesse » (31 mars, 10 et 20 avril). Marie Pain (58 ans), « décédée au village de Boesse » (24 avril). Nicolas Lebœuf (53 ans), « décédé au village de Boesse » (6 mai). Marie-Magdeleine Baudri (55 ans), « décédée au village de Boesse » (8 mai). Jacquette Chauveau (70 ans), « décédée en la maison de la Cour de Boesse » (20 mai) ; etc...

(3) Les actes de 1749 et de 1750 (janvier-mai) sont signés *Habains prestre* sans prénom. Duquel s'agit-il ?

(4) Mariage de François Simonnet et de Renée Gantier. Notons aussi (19 janvier 1751) le mariage de Pierre Mathé avec Marie Fillon, « fille *minuse* de Mathurin Fillon et de

jours est-il que son acte de sépulture — du 26 février 1752 — le mentionne comme « ancien curé » (1).

De même que nous n'avons pu indiquer qu'approximativement le point de départ du pastorat de M^re^ *Jean-Mathieu* HABAINS, il ne nous sera guère possible — le moment venu — de dire exactement quand il cessa d'être curé de Saint-Médard.

Du moins sommes-nous mieux renseigné sur sa vie antérieure que sur celle de ses prédécesseurs. Sans vouloir revenir sur les faits — et les signatures — qui témoignent de ses fréquents séjours en cette paroisse (2), nous savons qu'il était, en 1720, chapelain de la Bretau- curé de la Jaudonnière (3). Ce bénéfice rapportait au curé de la Jaudonnière (4). Ce bénéfice rapportait au titulaire un revenu de 300 livres, à la charge de quatre messes par semaine et l'astreignait à la résidence (4). La chapelle, dédiée à Ste Madeleine et construite près de son château de la Bretaudière par Guy Mauclerc de la Muzanchère (5), était située sur la paroisse de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, et le chapelain — comme

---

défunte Elisabeth Charrieau, domestique en cette paroisse, native d'Oulmes ». (Certificat du curé, M^re^ Rampillon du Breuil).

(1) « Le vingt six du mois de février *mille* sept cent cinquante deux, a été enterré dans l'*église* de cette paroisse le corps de messire Jean Habains, *ancien curé de Saint Mard*, agé de cinquante huit ans ». J. M. Habains, curé de St-Mard.

(2) Voir ci-dessus, p. 639-640.

A ce propos une question se pose touchant son âge et la date de son ordination sacerdotale. Dès 1699 — et en 1703 — il signe *Mathieu Habains, prestre*. S'il s'agit vraiment de lui — et nous le croyons — il serait d'emblée l'aîné de son prédécesseur immédiat, lequel, par contre, aurait été précocement ordonné prêtre. Voir ci-dessus, p. 641, n. 2).

(3) Voir *Chron. par.*, t. I, p. 127.

(4) E. Aillery : *Pouillé*, p. 99.

(5) Guy Mauclerc, fils de François, seigneur de la Muzanchère, St-Philbert, Piorin, l'Achenaud, etc., — qui fit bâtir le château de la Bretaudière et appartenait à la religion prétendue réformée — hérita, vers 1670, des titres paternels et continua de pratiquer la même religion. Vers 1680, il fit un voyage à Paris pour obtenir de Louis XIV la permission d'élever, pour ses coreligionnaires, un temple sur ses terres.

de droit — était à la nomination du seigneur du lieu. Mre Habains, cinq ans plus tard, fut nommé à la cure de Chassay (1). Il est à croire qu'il y resta jusqu'au moment où Mre Jean Habains l'appela près de lui pour l'assister et le remplacer.

A partir de cette époque son histoire se confond avec celle de Saint-Médard. A vrai dire — comme pour son prédécesseur — rien de bien saillant ne marqua son ministère.

Il se permit, surtout au début, d'assez nombreuses — mais courtes — absences et eut recours, pour le suppléer, aux religieux de la ville voisine (2).

De fait il en revint converti à la religion catholique et, au lieu d'un temple protestant, il fit construire, à la Bretaudière, une chapelle dédiée à Ste Madeleine. A son exemple, plus de cinquante calvinistes (de Bazoges et de Mouilleron) abjurèrent l'hérésie. Il mourut en 1709. En 1733, Jean-Louis Mauclerc — son petit-neveu — reçut la bénédiction nuptiale dans la chapelle de la Bretaudière, des mains de son parent Pierre Mauclerc de la Muzanchère, alors grand archidiacre de Luçon, plus tard évêque de Nantes. *(Chron. par.*, t. I, p. 125-126).

(1) Chassay-l'Eglise, une des paroisses de l'ancien archiprêtré de Pareds, située entre Saint-Prouant et Saint-Germain-le-Prinçay, est aujourd'hui un village, rattaché à la paroisse de Sigournais. De l'autre côté de la grand'route, à deux kilomètres de Saint-Prouant, se trouve Chassay-l'Abbaye (ancienne correctorie de Grandmont). (Voir Aillery : *Pouillé*, p. 90-91).

(2) Dès 1752, « de Lamasse, prêtre missionnaire (lazariste), faisant les fonctions curiales en l'absence de M. le curé de St Marc », baptise François Fillon, fils de François et de Marie *Cornarde* (13 juin) et Jacques *Guaye* (Gay), fils de feu Jacques Guaye (18 septembre). A l'acte de décès de ce dernier — « Jacques *Guay*, âgé de trente sept à huit ans », il signa « *Delmasse*, de la Congrégation de la mission » (12 juin). — Le 23 octobre 1753, un autre acte est signé : « L. Dogemont, prêtre de la Congrégation de la mission ». — Le 16 janvier 1754, « Frère Henry de la Crestinière, religieux de l'Observance de St François », baptise François-Auguste Mercier, qui a pour parrain « Monsieur François *Parenteau* » et pour marraine « Madame Marie-Catherine Jolly ». Le 17 octobre 1756, « Caillau, prestre de la Cong. de la mission, faisant les fonctions pour M. Habains, curé de St Marc »,

Alors qu'il avait accepté assez souvent d'être parrain sous les précédents curés (1), il se montra dès lors plus réservé (2). Il est vrai que demoiselle Suzanne Habains — que nous supposons être sa sœur, d'autant plus qu'elle usait parfois, comme lui jadis, de la particule — acceptait volontiers l'office de marraine (3) et assistait assez souvent aux mariages (4).

Un de ces mariages vaut d'être cité ici, celui (8 février

---

enterre Jean Flammari, « né à Roufiac, diocèse de Saint-Flour ». En 1757, « le *sixe* du mois de novembre », f. Elzéar de Rennes, « cap. pr. ind. faisant les fonctions curiales dans l'absence de M. le curé de S. Mard », baptise « Maturin Chesbeux » ; le 20 décembre suivant, un de ses confrères, « f. Angélique de Lamballe, vicaire des capucins de Fontenay, agissant en l'absence de M. le curé de St-Mard », baptise « Maurice *Magdelaine*, Giraud, *fils* de François et de Jeanne Deniau », etc...

(1) Voir note ci-dessus, p. 640, n. 1.

(2) On ne le voit guère qu'une fois parrain : « Le quatorzième de mai mil sept cent cinquante sept, a été baptisé Mathieu *Boissonaut*, fils de François et de Renée Fillon. A été parrain Messire Jean-Mathieu Habains, curé de cette paroisse, et marraine demoiselle Susanne Habains, qui ont signé avec moy Caillau, pr. de la Congrégation de la mission, qui ai fait la fonction par la permission de M. le curé ».

(3) Bornons-nous à quelques exemples : Baptême d'André *Sainlo* ; parrain, François Sainlo ; marraine, Susanne de Habains (10 juillet 1713). — Baptême de Suzanne Simonet, fille de François et de Renée Gantier ; parrain, Lucien Fillonneau ; marraine Susanne Habains (20 février 1755). — Baptême de François Guillon ; parrain, « Monsieur François Carré diacre » ; marraine, « Mademoiselle Susanne Habains » (7 octobre 1757). — Baptême de François-Claude Renou ; parrain « Monsieur Maître Claude Dupuy, avocat en Parlement et à la *senauchessée* (sic) de Fontenay-le-Comte et procureur du roy de la maréchaussée » ; marraine « Demoiselle Susanne de Habains, qui ont signé avec nous.

Dupuy. — Susanne Habains. — J. M. Habains, curé de St-Mard.

(4) Voir ci-dessus. Voir également au 19 janvier 1756 (mariage de Pierre Garnier et de Marie-Anne Gantier) ; au 3 septembre 1760 (mariage de Pierre Fillonneau, charron, avec Jeanne-Françoise Fèvre) ; au 3 octobre (mariage de Jean Bonneau et de Thérèse Granger, etc...)

1752) de « Monsieur Pierre-René-Félix Vinet, s^r de la Naulière, veuf de feu Mademoiselle Louise-Catherine *Vicace*, de la paroisse de Doix » (1), avec « demoiselle Marie-Anne Bouron, fille *minuse* de feu Jacques Bouron, seigneur du Petit Niseau, et de feue demoiselle Marie Biaille, la dite demoiselle Marie-Anne Bouron procédant sous l'authorité de M^e Charles Draud, s^r des Roussières, en présence de M^re Hubert Chevallier, seigneur du Pontreau (2), son beau-frère, de M^e Antoine Masson, notaire apostolique à Fontenay, son amy, de M. Charles-Armand Draud, s^r des Roussières, *curatteur* aux causes et oncle de la dite demoiselle épouze (3), de M. Isaac Bouron, s^r des Oriettes, son frère, de demoiselle Louise-Marie Bouron, sa sœur (4), et demoiselle *Suzanne Habains*, son amie.

Nous avons cité plus haut (5) le mariage de Charles Boisseau, *régent* de cette paroisse (8 nov. 1756).

Charles Boisseau assistait au mariage — qui eut lieu le 12 novembre 1759 — de Jean Baudillon avec Marie Suire, en présence de « Jean Garnier, *parin* et cousin germain du marié »; de Jean Suire, grand-père de la mariée ; de Pierre Suire son père ; de Louis et Jacques Suire, ses frères ; de René Suire, son oncle ; de Jacques

---

(1) Certificats de M. *Gusteau*, prieur de Doix, et de M. Tardé, curé de Foussay.

(2) Né au Langon, le 20 septembre 1707, fils de François et d'Anne Théronneau.

(3) Fils puîné de Louis Draud, docteur en médecine, sgr de la Croisinière (en St-Hilaire-de-Voust) et de Charlotte Draud, il avait épousé (le 24 sept. 1720, à *Foussay*) Jeanne Biaille (fille de feu Thomas, sgr de la Florentière, et de Marie Baraillaud, et sœur de Marie Biaille (épouse Bouron) et probablement de Pierre-Thomas Biaille, procureur du Roi aux eaux et forêts de Fontenay (1743). Il en eut cinq enfants, dont l'un, François, sieur des Roussières, devint prêtre et fut nommé à la cure de Puyravault le 28 juin 1753. (Voir Beauchet-Fileau : *Diction.*, t. III, p. 160).

(4) Sur la famille Bouron — dont il n'est pas question dans Beauchet-Filleau — nous reviendrons au chap. IV.

(5) Voir ci-dessus, p. 545.

Suire, Jean et Perre Lorit, ses cousins germains ; etc... (1).

Au mariage de Jean Goguet, de *Charzay* (2), avec Marie Baudillon (28 janvier 1761), assistaient « Gabriel Brunet, escuier, seigneur de Broue, Louis de Gunnery et J. Genays sgr de l'Obonière (3) »

Parmi les baptêmes marquants — non signalés — qu'il fit au cours de son pastorat, il y a lieu de noter d'abord celui de « Maximilien-Ferdinand-*Léopol* Eugène Guillon », fils de Jean Guillon, laboureur, et de Marie Gantier. L'enfant eut pour parrain « Maître Maximilien Arnault, sieur de Grange, conseiller du Roy, receveur particulier de la maîtrise des eaux et forêts de Fontenay », et pour marraine « dame Thérèse Arnault, épouze de Monsieur Me Auguste-François Jolly de Saint-Picq (4), maitreparticulier des eaux et forêts dud. Fontenay ». (17 mars 1753). Celui de « Louise-Elisabeth-Françoise-Henriette Chessebœuf », fille de Pierre et de Marie Delaunay ; le parrain fut « Monsieur Louis *Gaudet,* (qui signe : Louis *Godet de la Riboullerie)* (5), et la marraine, Elisabeth Forestier (16 sept. 1754). Celui de Jean Moinard (fils d'André et de Marie Saint-Lô) qui eut pour parrain : *Jean Collardeau, clerc* (4 mai 1755). Celui de Marie Boulard dont le parrain fut « Monsieur Jacques Poupeau *soudiacre* » (6) et la marraine, Marie

(1) Le registre porte 14 signatures, plus celle de J. M. Habains, curé.

(2) Certificat de publication de Mre Jacques-Charles Renaud, curé (Voir *Chron. par.*, t. X. p. 383-84).

(3) Jacques Genays, écuyer, sgr du Chail et de l'*Aubouinière* (ou de l'*Aubonnière)*, conseiller secrétaire du roi... et de ses finances, naquit, le 29 mars 1700, à Plymouth (où ses parents s'étaient réfugiés pour cause de religion). Jacques revint en France, abjura le calvinisme et épousa Marie-Angélique Duchesne du Mesnil (cf. ci-dessus p. 649, n. 1). Il décéda avant 1774. (Voir Beauchet-Filleau : *Diction.*, t. IV, p. 42).

(4) Leur fille Marie-Thérèse fut marraine d'une cloche, à Chaix, en 1763.

Voir *Chroniques parois.*, t. X. p. 284.

(5) Cf. *ibid.*, p. 280-81.

(6) François Carré, *écolier de rhétorique,* est parrain le 1er

L'aumosnrie de Courson (1) possédée par le nommé de La Bergerie, hugnot.

La chappelle de Sainct-Nicollas du Vergier en Aspremon (2), possédée par la veufve de l'esleu Coustouye dudict lieu, hugnotte.

La chappelle de Saincte-Catherine à la Garnache (3), possédée par le gouverneur dudict lieu, hugnot ; et ne paye rien pour estre en main forte.

La chappelle de Chantemerle à Beauvoir-sur-Mer (4), possédée par l'ung des gens de mademoiselle de Rohan, et est hugnot.

La chappelle de Pont à Bert (Pont-Habert), alias de La Magdellayne, à Sallertayne (5), possédée par le mesme hugnot.

La chappelle de Nostre-Dame à Mouchamps (6), possédé par le procureur fiscal dudict lieu, hugnot.

La chappelle de Pontdevie à Sainct-Jehan-de-Montz (7), par le sieur des Cluzeaux, autrement du Vergier bastenant (lieutenant), hugnot.

La chappelle de Saincte-Catherine (8) audict lieu par le mesme.

---

(1) Curzon, canton des Moutiers-les-Mauxfaits (Vendée). On lit au *Grand-Gautier* (1306) : « De Cursonio... *Eleemosynaria* dependens Sti-Lazari de Fontiniaco ». (Commanderie de Saint-Thomas). Voir E. Aillery : *Pouillé*, p. 116 et 178.

(2) Apremont, cant. de Palluau (Vendée). Voir E. Aillery : *Pouillé*, p. 8-9 : chapelle de St-Nicolas du Vergier.

(3) La Garnache, cant. de Challans (Vendée).

Ibid. p. 16-17. Cette chapelle, comme la cure et le prieuré, avait pour patron l'abbé de *St-Liguaire* (près Niort).

(4) Beauvoir-sur-Mer, ch. l. de cant., arr. des Sables-d'Olonne.

Cette chapellenie est citée par Dom Fonteneau, avec dix-neuf autres. (*Pouillé* d'Aillery, p. 11).

(5) Sallertaine, cant. de Challans (Vendée).

Voir ci-dessus, p. 79-80 (note 8) et *Pouillé*, p. 25.

(6) Mouchamps, cant. des Herbiers (Vendée).

Cette chapelle n'est pas citée par Aillery (p. 47), à moins qu'il ne s'agisse de celle de la *Gaillarderie*.

(7) St-Jean-de-Monts, ch. l. de cant., arr. des Sables-d'Olonne (Vendée).

(8) La chapelle de Ste-Catherine est indiquée en 1533 (Visite de Pierre Marchant). D. Fonteneau n'en parle pas, non plus que des deux autres, du moins sous ces titres (Voir *Pouillé* d'Aillery (p. 20-21).

La chappelle de Saint-Jacques, audict lieu, est possedée par le nommé Suzennet (1), hugnot.

La chappelle de La Tabarière, à Chantonnay (2), est possédée par madame de La Tabarière, hugnotte.

La chappelle de La Tapisserie est possédée par la mesme dame de La Tabarière.

La chappelle de La Toumazière, à La Flocellière (3), est possédée par l'ung des gens de monsieur de Laudrière, hugnot.

La Chapelle du Bois-Tyffray à la Jaudouinière (4), par le nepveu du sieur de Mitteau, hugnot.

La chappelle de Lautier audict lieu, idem.

---

(1) S'agit-il ici de François Suzannet (ou Suzenet), écuyer, seigneur de Pont-Habert, sénéchal de Montaigu (en 1613), lequel avait épousé Gabrielle Le Geay, fils d'André, s^r^ de la Gestière ? (Cf. ci-dessus, p. 80, note 1).

(2) Chantonnay, ch. l. de cant., arr. de la Roche-sur-Yon. « Jacques Tapissier, prêtre à Chantonnay, institua par son testament (9 mai 1500) une stipendie de 4 messes par semaine. Le service se faisait dans la chapelle de La Tabarière (par. de Chantonnay). Le fondateur donnait pour cette œuvre, sa maison, dite la Grange, à Chantonnay, 24 écus d'or et 20 livres de rente perpétuelle. Il légua son droit de patronage à Jean des Noues, sgr de la Tabarière et à ses héritiers ». C'est pourquoi cette chapellenie s'appelait de la *Tapisserie*, ou de la *Grange*, ou de la *Tabarière* (E. Aillery : *Pouillé*, p. 89.) Les seigneurs de la Tabarière embrassèrent le calvinisme.

(3) La Flocellière, canton de Pouzauges. — L'archidiacre Pierre Marchant, dans sa visite de 1533, cite une chapellenie et six stipendies, dont probablement celle de la Thoumazière. Le fief de l'Audrière était sur cette paroisse mais nous ignorons quel en était alors le titulaire.

(4) La Jaudonnière, canton de Sainte-Hermine. « La chapelle de Boistifray avait pour patron le seigneur de la Forêt-Béraudière » (Aillery : *Pouillé*, p. 95). La Forêt et Mitteau avaient alors pour seigneurs les Jousseaume de la Bretesche et les Caumont d'Adde, qui abjurèrent à la fin du siècle. La chapelle de *l'autier* (ou de *l'autel*, alias de *l'Hôtel* (sic). On lit dans un *Pouillé* (du XVIII^e^) : « In parochia est *altare* sive capella, val. 15 lib., quæ habet proprium capellanum ; patr. est domin. de Joudoyneria ».

La chappelle des Chezeaux à Pouzauge (1), par le gouverneur du chasteau dudict lieu, hugnot. Elle ne paye rien pour estre en main forte et aussy que la pluspart du reveneu en a esté vendeu et alliéné.

La chappelle de Bois-Tissandeau à Sainct-Mars de la Rorte (2), possédée par la damoyselle dudict Bois-Tissandeau, et y a procès entre les sindicqz du Clergé et la dicte demoiselle pour fayre reintegrer les dommaynes par elle et ses predecesseurs usurpez, et est catholique.

La chappelle du Puy Papin au Vieux Pouzauge (3) par le sieur dudict lieu du Puy Papin, hugnot, autrement de La Mesnardrie (4), et y a procès entre le clergé et ledict sieur.

AUTRES EGLISES RUINÉES OUTRE CELLES QUI SONT EMPLOYÉS AU COMMENCEMENT DE CE MÉMOIRE

L'eglize de Lherbregement Entier (5).
L'eglize de Sainct-Vincent-sur-Graon (6).
L'eglize de Chavaigne-en-Parays (7).

---

(1) Pouzauges, ch. l. de cant., arr. de Fontenay-le-Comte (Vendée).

De la chapelle des Chezeaux il n'est pas question dans Aillery (p. 99-101). S'agit-il de celle des Chenets (ou des *Chevets)* ? qui avait pour patron le sgr de la *Belotière* ?

(2) Est-ce une erreur du rédacteur ? Le Bois-Tissandeau actuellement situé dans la commune d'Ardelay (canton des Herbiers) a dû faire partie, au XVI[e] siècle, de la paroisse de St-Paul-en-Pareds (même canton) d'après le P. V. de Pierre Marchant (1533). Voir *Pouillé* d'Aillery, p. 98. D. Fonteneau (XVIII[e]) le rattache à la paroisse d'Ardelay (même pouillé p. 87). Il ne semble pas qu'il ait jamais fait partie du territoire de St-Mars-la-Réorthe (canton des Herbiers).

Le seigneur de Boistissandeau était alors un Ollivereau, probablement *Claude* qui acheva la construction du château (vers 1607).

(3) Pouzauges, ch. l. de cant., arr. de Fontenay-le-Comte. « Chapelle Saint-Jean du Puy Papin » *(Pouillé,* p. 101).

(4) Faut-il Menardrie ? ou Mesnardière ? ou Bois-Mesnard ?...

(5) L'Herbergement, cant. de Rocheservière (Vendée).

(6) Saint-Vincent-sur-Graon, cant. des Moutiers-les-Maux-faits (Vendée).

(7) Chavagnes-en-Pareds, aujourd'hui Chavagnes-les-Redoux, cant. de Pouzauges (Vendée).

L'eglize des Redoux (1).
L'eglize de Mouilleron-en-Parais (2).
L'eglize de La Couppe Chaignière (3).
L'eglize de la Chappelle-Themer (4).
L'eglize de Bois-de-Cené (5).
L'eglize de Sainct-Jacques de Montaigu (6).
L'eglize de la Jaudouinière (7).
L'eglize de la Mellerays (8).
L'eglize de la Cousture (9).
L'eglize de Montournais (10).
L'eglize de Sainct-Sornin (11).
L'eglize de Sainct-Philbert de Luçon (12).
L'eglize de Sainct-Jacques de Pouzauges (13).
L'eglize de Corbaon (14).
L'eglize de Dissay (15).

---

(1) Les Redoux, ancienne paroisse réunie à Chavagnes (-en-Pareds), cant. de Pouzauges (Vendée).

(2) Mouilleron-en-Pareds, cant. de La Chataigneraie (Vendée).

(3) La Copechagnière, cant. de Saint-Fulgent (Vendée).

(4) La Chapelle-Thémer, cant. de Sainte-Hermine (Vendée).

(5) Bois-de-Céné, cant. de Challans (Vendée).

(6) Montaigu, ch. l. de cant., arr. de la Roche-sur-Yon. Il y avait alors à Montaigu quatre paroisses : St-Jean-Baptiste, St-Jacques, St-Nicolas et Notre-Dame (qui fut réunie, en 1627, à celle de St-Jean). (Voir E. Aillery : *Pouillé*, p. 76-77).

(7) La Jaudonnière, cant. de Sainte-Hermine (Vendée).

(8) La Meilleraie(-Tillay), cant. de Pouzauges.

(9) La Couture, cant. de Mareuil-sur-Lay (Vendée).

(10) Montournais, cant. de Pouzauges (Vendée).

(11) Saint-Sornin, cant. des Moutiers-les-Mauxfaits.

(12) Luçon, ch. l. de cant. arr. de Fontenay-le-Comte. Après la destruction de cette église paroissiale, située tout près de la cathédrale, le culte fut transféré à Saint-Mathurin, qui fut paroisse jusqu'à la Révolution.

(13) Pouzauges, ch. l. de cant., arr. de Fontenay-le-Comte (Vendée). L'autre église dédiée à Notre-Dame était située à Pouzauges-le-Vieux (Aillery, p. 100).

(14) Corbaon, ancienne paroisse, comm. de Château-Guibert, cant. de Mareuil-sur-Lay.

(15) Dissais, cant. de Mareuil-sur-Lay (Vendée). Ancienne paroisse, réunie à Mareuil-sur-Lay.

L'eglize de Sainct-André-sur-Mareil (1).
L'eglize de Sainct... de Beauvoir-sur-Mer (2).

Les Eglises rebasties

L'eglize de Lerbregement-Entier (3).
L'eglize de Sainct-Florant (4).
L'eglize de Rosnay (5).
L'eglize de Sainct-Hermand (6).
L'eglize de Bessay (7).
L'eglize de Sainct-Pierre de Tallemond (8).
L'eglize de Sainct-Hillayre de Tallemond (9).
L'eglize de Sainct-Denis de la Chevasse (10).
L'eglize de Notre-Dame de Montaigu (11).
L'eglize de Fort de Lay (12).
L'eglize de Sainct-Vincent-d'Estrelange (13).

---

(1) Mareuil-sur-Lay, ch. l. de cant., arr. de la Roche-sur-Yon (Vendée). Ancienne paroisse, réunie à Mareuil (St-Sauveur). Aillery : p. 37.

(2) Beauvoir-sur-Mer, ch. l. de cant., arr. des Sables-d'Olonne. Le nom de l'église n'est pas indiqué. Il y en avait alors deux à Beauvoir : St-Philbert et St-Nicolas. Toutes deux eurent à souffrir des huguenots. Le curé du lieu, Messire Pierre Letourneur, note dans les registres paroissiaux leur présence à Beauvoir du 16 au 20 déc. 1568, où ils « feirent brusler les livres et ornements des esglises dudit Beauvoir ». Il s'agit vraisemblablement ici de l'église St-Nicolas qui a disparu pendant les guerres de religion.

(3) L'Herbergement, cant. de Rocheservière (Vendée).

(4) St-Florent-des-Bois, cant. de la Roche-sur-Yon.

(5) Rosnay, cant. de Mareuil-sur-Lay (Vendée).

(6) St-Hermand, com. de Ste-Hermine (Vendée).

(7) Bessay, cant. de Mareuil-sur-Lay (Vendée). Le fils aîné de Jonas de Bessay s'était converti au catholicisme ; mais sa veuve (Louise de Chataigner), restée ardente calviniste, maintint le prêche à Bessay, jusqu'en 1641 (Voir *Chron. parois.*, t. II, p. 59).

(8) Talmont, ch. l. de cant., arr. des Sables-d'Olonne.

(9) Le territoire de cette commune entoure celui de Talmont.

(10) St-Denis-la-Chevasse, cant. de Poiré-sur-Vie (Vendée).

(11) Montaigu, ch. l. de cant., arr. de la Roche-sur-Yon. (Voir ci-dessus, p. 84, note 6).

(12) St-Vincent-du-Fort-du-Lay, cant. de Chantonnay.

(13) St-Vincent-Sterlanges, cant. de Chantonnay (Vendée).

LES BENEFICES : LE REVENU DESQUELS A ESTÉ ALLIENÉ OU QUE SE SOIT LA PLUS GRANDE PARTIE.

La cure de Boupère (1).
Le prieuré de Poiroux (2).
Le prieuré d'Ezenays (3).
Le prieuré de La Garnache (4).
Le prieuré de La Barre-de-Montz (5).
Le prieuré de Sainte-Croix d'Ollonne (6).
Le prieuré de Sainct-Vincent en Jart (7).
On en scaura plus amples nouvelles au greffe des insinuations.

EXTRAICT DES CADIS

La cure de Nostre-Dame du Luc (8).
La curé de Sainct-Jacques de Pouzauges (9).
La cure de Bournezeau (10).
La cure des Moustiers-sur-le-Lay (11).
Le chantre de Sainct-Michel (en l'Herm) (12).
Le soubz-prieuré dudict lieu.
Le prieuré de Bournezeau (13).
Le prieuré de Dom-Pierre (14).

---

(1) Le Boupère, cant. de Pouzauges (Vendée).
(2) Le Poiroux, cant. de Talmont (Vendée).
(3) Aizenay, cant. de Poiré-sur-Vie (Vendée).
(4) La Garnache, cant. de Challans (Vendée).
(5) La Barre-de-Monts, cant. de Saint-Jean-de-Monts.
(6) Olonne, cant. des Sables-d'Olonne (Vendée).
Prieuré (O. S. B.) dépendant de Sainte-Croix de Talmont (comme l'église paroissiale). Il y avait aussi à Olonne un prieuré dépendant de la *Trinité* de Vendôme. (Voir Aillery : *loc. cit.*, p. 124-125).
(7) Saint-Vincent-sur-Jard, cant. de Talmont.
(8) Les Lucs, cant. du Poiré-sur-Vie (Vendée). « Notre Dame du *Petit Luc* ». (E. Aillery, p. 53).
(9) Pouzauges, ch.-l. de cant., arr. de Fontenay-le-Comte
(10) Bournezeau, cant. de Chantonnay (Vendée). Filiale de l'abbaye (O. S. B.) de St-Michel-en-l'Herm (*Pouillé*, p. 34).
(11) Les Moutiers-sur-le-Lay, cant. de Mareuil-sur-Lay (Vendée). Le prieuré eut pour patron l'évêque de Poitiers ; puis (après 1317) celui de Luçon, (*Pouillé*, p. 56).
(12) Saint-Michel-en-l'Herm, cant. de Luçon (Vendée). Sur ces dignitée abbatiales, cf. Aillery : *Pouillé*, p. 56 et 64.
(13) Bournezeau, cant. de Chantonnay (Vendée).
(14) Dompierre, cant. des Essarts (Vendée). Dépendance de l'abbaye (O. S. B.) de St-Jouin-de-Marnes (*Pouillé*, p. 47).

La cure de l'Isle-Dieux (1).
Le prieuré de L'Isle-Dieux.
Le prieuré de Poiroux (2).
La cure de Sainct-Georges de Montaigu (3).
La cure de Sainct-Jacques de Montaigu.
La cure de Bazauge-en-Paillers (4).
La cure de Sigournay (5).
La cure de Sainct-Vincent-d'Estrelange (6).
La cure de Chavaigne-en-Paraix (7).
La chappelle en la présantation du sieur de La Lardière, au Bourg sur La Roche (8).
La chappelle de La Court à La Cheze (9).
La chappelle de La Judaizière à Mareil (10).
La chappelle Sainct-Jehan-Baptiste au Simon (11).

---

(1) L'Ile d'Yeu, ch.-l. de cant., arr. des Sables d'Olonne (Vendée). La cure de Saint-Sauveur de l'Ile d'Yeu, dépendait de l'abbaye St-Cyprien de Poitiers, ainsi que le prieuré (Voir Aillery : *Pouillé*, p. 20-21 et note 3).

(2) Poiroux, cant. de Talmont (Vendée).

(3) St-Georges-de-Montaigu, cant. de Montaigu, arr. de la Roche-sur-Yon (Vendée). Sur St-Jacques cf. note 57.

(4) Bazoges-en-Paillers, cant. de Saint-Fulgent (Vendée).

(5) Sigournais, cant. de Chantonnay (Vendée).

(6) Saint-Vincent-Sterlanges, cant. de Chantonnay (Vendée).

(7) Chavagnes-les-Redoux, cant. de Pouzauges (Vendée).

(8) Bourg-sous-la-Roche, cant. de La Roche-sur-Yon (Vendée). P. V. de Pierre Marchant (1533) : chapellenie à la présentation du sieur de la Lardière (Aillery, p. 34).

(9) La Chaize-le-Vicomte, cant. de la Roche-sur-Yon (Vendée). P. V. Marchant : chapelle de la *Hardie*, des Guignards, des Bardons, de la *Court* (Aillery, p. 36).

(10) *Alias*, chapelle de la « Judaserie » à Mareuil-sur-Lay (St-Sauveur). « Capellania Judaserie in ecclesia Sti-Salvatoris Jure devoluto ad episcopum, eo quod patronus, *dominus de Buchignon ad hæresim calvinianam conversus fuerit* » (Collationes Dni de Colbert, 1605), cité par Aillery : *Pouillé*, p. 55. (Voir *ibid.*, p. 54). P. V. de P. Marchant : chapelle à la présentation du sgr *François des Nouhes*, sgr de *Buchignon*.

(11) Le Simon-la-Vineuse, cant. de Ste-Hermine. Chapelle de St-Jean — ou de la Crespelière, dont le patron (de Béjarry de la Roche-Louherie) était passé au calvinisme.

La chappelle de L'Ayraudière à Venansault (1).

La chappelle du sieur de Nouzillac en la présentation de la fabrice audict lieu (Venansault.

La chappelle de La (Fortrece) Proustière audict lieu.

La chappelle de Vergier audict lieu.

La chappelle de La Grolle à Sainct-André-sur-Mareil (2).

La chappelle des Fremillons à Sainct-Denis de la Chevasse (3).

La chappelle des Rayvaus audict lieu.

La chappelle des Regis (?) à Bessay (4). Pour estre en main forte.

La chappelle de Nostre-Dame audict lieu.

La chappelle du Bois-Pothiau à La Merletière (5).

La chappelle de Sainct-Léonard à Corp (6).

La chappelle de La Gerbaudière, dicte du Temple, au Tablier (7).

La chappelle de Sainct-Jehan à Longeville (8).

La chappelle fondée par Jehan Regnon à Tallemond (9).

La chappelle Martineau audict lieu.

La chappelle de La Chevillamière à Vayré (10).

La chappelle de la Barbière audict lieu.

---

(1) Venansault, cant. de la Roche-sur-Yon. Voir Aillery : *Pouillé*, p. 62-63.

(2) St-André-sur-Mareuil, réuni à Mareuil (Vendée).

(3) St-Denis-la-Chevasse, cant. de Poiré-sur-Vie (Vendée). « La chapelle des Frémillons — desservie en l'église paroissiale — fut fondée par testament de Guilaume Frémillon (3 janvier 1453 (n. st).

Elle est indiquée dans le P. V. de Pierre Marchant (1533) ainsi que celle des *Revaux* (Aillery : *loc. cit*, p. 40)

(4) Bessay, cant. de Mareuil (Vendée). Ni l'une ni l'autre ne sont citées dans le *Pouillé* d'Aillery (p. 35).

(5) La Merlatière, cant. des Essarts (Vendée). Il s'agit du Bois-Potuyau. (Cf Aillery, p. 57). In eccles. cap. fund. pro *Guil. de Bosco.*

(6) Corps (ou Corpe), cant. de Mareuil-sur-Lay (Aillery : *Pouillé*, p. 41, et *Chroniques paroissiales*, t. II, p. 82-83).

(7) Le Tablier, cant. de la Roche-sur-Yon(*(Ibid.*, p. 63).

(8) Longeville, cant. de Talmont *(bid.*, p. 123).

(9) Talmont, ch. l. de cant., arr. des Sables-d'Olonne. Aillery *(loc. cit.*, p. 128-129) cite plusieurs chapelles, mais il n'y est pas question de *Jean Régnon.*

(10) Vairé, cant. des Sables d'Olonne (Vendée). Aillery : *(ibid.*, p. 130-131) indique les chapelles de la *Barbière* et de la *Chevetelière* (?) « ou Ste-Marie du Beugnon, à Bois-Renard ».

La chappelle des Sableaux à La Haulte-Chaume (1).
La chappelle des Blanchardins à Nostre-Dame d'Ollonne (2).
La chappelle du Pont-à-l'Asne audict lieu (3).
La chappelle des Chollez à Sainct-Hillayre sur Ion (4).
La chappelle Sainct-Blays audict lieu.
La chappelle de La Maronnière à La Chappelle-Achart (5).
La chappelle de la Josselinière audict lieu.
La chappelle de Cadet à La Mothe-Achart (6).
La chappelle de Sainct-Anthoyne à Saincte-Radegonde en Jart (7).
La chappelle de La Batardière à Sainct-Martin-de-Brem (8).
La chappelle de Laudardière en Aspremon (9).
La chappelle des Mottes au Fenouillier (10).
La chappelle de Saincte-Catherine de La Garnache (11). Pour estre en main forte.
La chappelle des Angloys à Sainct-Gilles-sur-Vie (12).

---

(1) La Haute-Chaume : la Chaume, commune et cant. des Sables d'Olonne. La chapelle des *Sableaux* est citée par P. Marchant (1533) dans le *Pouillé* d'Aillery (p. 116).

(2) Olonne, cant. des Sables-d'Olonne (Vendée). Il n'est pas question sous ces noms de ces chapelles (cf. *Pouillé*, p. 124-125).

(3) Une chapelle de « *Ponslasne* sous l'invocation de Notre-Dame », est citée à *Jard* (Aillery, p. 121).

(4) Saint-Hilaire, ancienne église paroissiale de la Roche-sur-Yon (Aillery : *Pouillé*, p. 124-125), ch. l. du département de la Vendée.

(5) La Chapelle-Achard, cant. de La Mothe-Achard (Vendée) (cf. Aillery : *Pouillé*, p. 144. P. V. de 1533).

(6) La Mothe-Achard, arr. des Sables d'Olonne (Vendée) Chapelle des *Cadets*. (Aillery : *Pouillé*, p. 122-123).

(7) Jard, cant. de Talmont (Vendée). Aillery n'en parle pas (p. 120-121) Voir ci-dessus, note 3.

(8) Saint-Martin-de-Brem, cant. de Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée). Aillery (p. 112-113) n'en dit rien.

(9) Apremont, cant. de Palluau (Vendée). Non indiquée par Aillery (p. 8-9).

(10) Le Fenouiller, cant. de Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée). Chapelle de la *Motte* (P. V. de 1533. Aillery, p. 16).

(11) La Garnache, cant. de Challans (Vendée). (Voir Aillery : *Pouillé*, p. 17).

(12) Saint-Gilles-sur-Vie, ch.-l. de cant., arr. des Sables-d'Olonne (Vendée). Voir Aillery : *Pouillé*, p. 19).

La chappelle de Sainct-Eutrope en Noirmoutier (1).
La chappelle de Saincte-Croix audict lieu.
La chappelle de La Mesnardière à Sainct-Gervays (2).
La chappelle de Sainct-Michel à Rocheservière (3).
La chappelle de Saincte-Catherine la « promiere » à Sainct-Fulgent (4).
La chappelle de Saincte-Catherine la « segonde » audict lieu.
La chappelle de La Maysonneuve à Montournois (5).
La chappelle de L'Aubrays à Mouschamps (6).
La chappelle de La Chevallerie à Chantaunay.
La chappelle des Bouchaux à Saincte-Cecille (8).
La chappelle du Landreau à Sainct-Paul-en-Parais (9).

---

(1) Noirmoutier, ch.-l. de cant., arr. des Sables-d'Olonne. L'auteur du *Pouillé*, y signale la chapelle de *Sainte Croix*, mais non celle de St-Eutrope (cf. p. 23).

(2) Saint-Gervais, cant. de Beauvoir-sur-Mer (Vendée). La Mesnardière, ancienne maison noble, située à une lieue environ du bourg, incendiée en 1794 par les colonnes infernales et dont il ne subsiste plus que des vestiges. Elle appartenait aux Rousseau ou Rouxeau de la Mesnardière dont les derniers devinrent au XVIII[e] siècle, à la suite d'une alliance avec les Bernabé de la Boullaye, seigneurs de Saint-Gervais. Chapelle citée en 1533 dans le P. V. Marchant (*Pouillé*, p. 185).

(3) Rocheservière, ch.-l. de cant., arr. de La Roche-sur-Yon. La chapelle de *St-Michel* n'est pas mentionnée comme telle (*Pouillé*, p. 78-79).

(4) Saint-Fulgent, ch.-l. de cant., arr. de La Roche-sur-Yon. Le *Pouillé* (p. 75) cite la chapelle de Ste-Catherine (des Soulet-Suaudeaux). Le P. V. de 1533 note trois chapellenies sans les spécifier.

(5) Montournais, cant. de Pouzauges (Vendée). (Voir *Pouillé*, p. 97).

(6) Mouchamps, cant. des Herbiers (P. V. de 1533, *Pouillé*, p. 46).

(7) Chantonnay, ch. l. de cant., arr. de la Roche-sur-Yon (Vendée). A la présentation du seigneur de l'Aubraye (*Pouillé*, p. 89).

(8) Sainte-Cécile, cant. des Essarts (Vendée). « *Jure devoluto, ob negligentiam patroni* » (*Pouillé*, p. 88-89).

(9) St-Paul-en-Pareds, cant. des Herbiers (Vendée). Spécifié dans le P. V. de 1533 : chapellenies du Landreau et du Boistissandeau (*Pouillé*, p. 99).

La chappelle de *Bariolle* à Bazauge-en-Parais (1).

La chappelle des Pellisseaux à Chavaigne-en-Parais (2).

Le prieuré cure de Soullans (3). Est en main forte par le baron de Palluau et ne paye rien et est catholique.

Le prieuré cure de Sainct-Paul de Montpenit (4), idem.

Le prieuré d'Ezenay (5). Pour avoir esté le reveneu d'icelluy alliéné et vendeu ne paye rien, d'autant que le reveneu n'est suffizant pour fayre le service.

Le prieuré de Poiroux (6). Ne paye rien, d'autant que le revenu a esté vendu et alliéné et n'y a à presant de reveneu suffizant pour fayre le service.

Le prieuré de Sainct-Vincent en Jart (7). Il ne paye rien, d'autant que le reveneu a esté vendeu et ce qui reste n'est suffizant pour fayre le service.

La chappelle de La Rousselière à Cheuffois (8). Est tenue en main forte par le sieur de La Rousselière Rouaud, gentilhomme catholique.

Le prieuré de Cheuffois. Est tenu par le mesme.

(signé :) Durand.
J. Catéau (9).

---

(1) Bazoges-en-Pareds, cant. de la Chataigneraie (Vendée). Ce nom n'apparaît pas dans les Pouillés ; il y avait, dit Pierre Marchant (1533), *deux* chapellenies ; celle de St-Jean de Puymain et des *Billets*, précise D. Fonteneau, qui ajoute celle de St-Nicolas des Pultaud *(Pouillé* d'Aillery, p. 86-87).

(2) Chavagnes-en-Pareds (ou Chavagnes-les-Redoux), cant. de Pouzauges (Vendée). « Chapelle des Pelissots » (D. Fonteneau, *Pouillé* d'Aillery, p. 91).

(3) Soullans, cant. de Saint-Jean-de-Monts (Vendée).

« Prieuré-cure de St-Hilaire de Soullans, dépendant de l'abbaye de Neuil-sur-l'Autize (O. S. A.). (Cf *Pouillé*, p. 25).

Le baron de Palluau était un Clérembault.

(4) St-Paul-Mont-Penit, cant. de Palluau (Vendée). Autre dépendance de l'Abbaye de Nieuil-sur-l'Autize *(Pouillé.* p. 22-23).

(5) Aizenay, cant. de Poiré-sur-Vie (Vendée). Prieuré (O. S. B.) relevait de Marmoutier (*Pouillé*, p. 8-9).

(6) Poiroux, cant. de Talmont (Vendée). Prieuré (O. S. B.) dépendant de Ste-Croix de Talmont (*Pouillé*, p. 127).

(7) St-Vincent-sur-Jard, cant. de Talmond (Vendée). Encore une filiale de Talmont (*Pouillé*, p. 130-131).

(8) Cheffois, cant. de La Châtaigneraie (*Pouillé*, p. 92-93). L'église et le prieuré dépendaient de *St-Ruf*, en Dauphiné (dioc. de Valence).

(9) On trouve un J. Catéau, lieutenant particulier civil et criminel au siège royal de Fontenay-le-Comte en 1612.

⁂

A part ce dernier document dont l'intérêt exceptionnel motivait ici l'impression, nous n'avons recueilli dans les pages précédentes que les textes inédits concernant le brigandage des églises en l'évêché de Luçon lors des deux premières guerres civiles. Les destructions et « voleries » commises par les huguenots bas-poitevins à partir de la troisième guerre ont fait l'objet de publications dans les *Histoires* déjà anciennes de l'abbé Lacurie (1), et de l'abbé Du Tressay (2). Resterait à compléter cette documentation à l'aide des procès-verbaux de pillage relatif aux diverses abbayes du diocèse qui subsistent aux Archives nationales dans le registre G 8* 1317 et à la bibliothèque municipale de Poitiers dans la *Collection Fonteneau* (tome XIV). C'est à l'histoire locale de s'y intéresser.

Victor CARRIÈRE,
professeur
à l'Institut catholique de Paris.

(1) *Histoire de l'abbaye de Maillezais* 1852), p. 433-490).
(2) *Histoire... des évêques de Luçon*, t. II (1869), p. 412-448.

TABLE DES MATIERES

Introduction 3
Le saccagement des églises à Luçon en 1562 8
Intolérance combative des Huguenot après l'édit d'Amboise (1563) 11
Visite épiscopale du diocèse de Luçon en 1564.. 14
Remontrances du clergé de Luçon (1564) 26
Nouvelles remontrances du clergé en 1565..... 41
Plaintes adressées à l'évêque de Luçon en 1565 et 1566 45
Scandales à Mortagne-sur-Sèvre (diocèse de Luçon), et à Cholet (diocèse de Maillezais) 50
L'assemblée de Nantes (12 avril 1568) 53
Information sur les ravages commis par les Huguenots en 1568 (19 juillet 1568) 64
Etat récapitulatif des églises et bénéfices éprouvés pendant les troubles du XVI[e] siècle en l'évêché de Luçon 73-91
Bénéfices possédés par les huguenots (cures, abbayes, prieurés, chapelles) 76
Autres églises ruinées, outre celles qui sont employées au commencement de ce mémoire 83
Les églises rebasties 85
Les bénéfices, le revenu desquels a esté aliéné 86
Extraict des cadis 86
Conclusions 92

ERRATA

P. 73, ligne 28 : lire *symoniaque.*
P. 79, ligne 19 : lire *Fontaine.*
P. 79, dernière ligne : lire *fontevriste.*
P. 80, ligne 34 : lire *Marzelle.*
P. 80, ligne 37 : lire *Durcot.*

Voilà déjà plusieurs années que l'éminent directeur de la *Revue d'histoire de l'Eglise de France* nous avait promis certains documents inédits — sur le vandalisme huguenot — qui intéressaient plus spécialement notre diocèse et les lecteurs des *Archives de Luçon*. Il en avait même dans un numéro de sa *Revue* (t. XXIV, année 1938) annoncé la publication prochaine. C'était du reste notre intention lorsque nous fûmes en possession du précieux manuscrit.

Hélas ! malgré notre vif désir de répondre sans délai à l'honneur que M. V. Carrière faisait à notre modeste bulletin, certaines circonstances — notamment la brutale décision des occupants d'alors, qui avaient cru devoir supprimer notre innocent périodique, sans parler des lenteurs bureaucratiques qui ont suivi leur départ et retardé plus que de raison sa réapparition — nous ont contraint à renvoyer à des jours meilleurs l'insertion de cette importante étude.

Et ce retard involontaire n'avait pas manqué de mettre à l'épreuve la patience de l'auteur qui, plus d'une fois, nous réclama son manuscrit. Toutefois nous avons tenu bon et nous nous félicitons que la ténacité vendéenne ait triomphé en fin de compte de... l'humeur parisienne.

Il est vrai que nous étions loin de penser que ce texte, dont il avait corrigé en grande partie les épreuves, il n'en pourrait revoir les dernières pages.

Sa disparition subite fut pour ses amis — parmi lesquels il avait eu la bonté de nous admettre — une très douloureuse surprise.

Voici du reste — et nous la transcrivons ici, comme un hommage à la mémoire de notre savant collaborateur — la page émue que lui consacre (dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, déc. 1946) M. Gabriel Le Bras, professeur à la Faculté de Droit de Paris et président de la Société, dont M. l'abbé Carrière avait été le fondateur.

« La soirée du 9 décembre avait été pour lui toute pleine de contentement et d'espérance. Il venait d'achever la correction des épreuves de la Revue et la pensée l'enchantait de les porter le lendemain à Meaux, où il

devait, avec son condisciple, Mgr Bros, célébré le cinquantième anniversaire d'une joyeuse entrée à l'Institut Catholique. Vers 7 heures et demie il dit, en quittant sa table bien rangée : « Le numéro paraîtra fin janvier ; je suis tranquille ; tout est prêt ! » Ce furent ses dernières paroles. Terrassé par une hémorragie cérébrale, il expirait dans la nuit.

Fondateur de la Société d'histoire ecclésiastique de la France, directeur de notre Revue depuis 1914, critique pénétrant et vigoureux constructeur, l'abbé Carrière avait voué toute son activité, aussi lucide que passionnée, aussi âpre que désintéressée, à la recherche du vrai et à la divulgation des bonnes méthodes. Ses dehors rudes, souvent agressifs, voilaient la tension d'une sensibilité qui était profondément délicate et généreuse.

Dans un prochain article nous évoquerons ces contrastes d'une nature ardente ».

Nous y renvoyons les lecteurs de nos *Archives* désireux de mieux connaître l'auteur de « la Désolation des églises au diocèse de Luçon pendant la seconde moitié du XVI^e^ siècle ».

A.-D. P.

LES RETABLES DE L'ANCIENNE EGLISE DE ROSNAY

Cette église renfermait trois rétables, dont deux — celui du maître-autel et celui de l'autel de S. Fiacre — étaient ornés de sculptures remarquables exécutées (entre 1660 et 1680) par des artistes ambulants, demeurés inconnus. Nous allons en donner une description sommaire.

I. — Le rétable du maitre-autel

Le rétable du maître-autel représente une scène assez grandiose. Le Père éternel, dans le Ciel, entouré de ses anges, et le Saint-Esprit, représenté par la colombe traditionnelle, projettent des rayons de leur gloire sur l'Enfant Jésus couché dans sa crèche entre la Sainte Vierge et Saint Joseph ; on aperçoit, derrière l'enfant, l'âne et le bœuf de la légende. Au-dessous, de chaque côté du tabernacle, deux scènes en plus petit représentent : l'une, l'Archange Gabriel saluant Marie (Annonciation) ; l'autre, la visite de la Vierge à Ste Elisabeth (Visitation).

De chaque côté de l'autel il y avait jadis deux statues de pierre représentant les deux saints patrons de la paroisse : S. Médard et S. Fiacre ; avant la démolition de la vieille église (en 1902), cet autel était de pierre et dans le même style que l'encadrement des sculptures du rétable.

Il est bien regrettable qu'on n'ait pas trouvé de place, au moment où l'on a construit la nouvelle église, pour conserver avec honneur ces œuvres d'art qui sont vraiment des curiosités. Les touristes vont parfois très loin pour admirer les sculptures des temps passés : celles de chez nous auraient mérité d'avoir un meilleur sort.

L'ancien chœur, avec son ornementation, existe encore à l'heure actuelle ; il fut vendu après la guerre 1914-1918 par la Municipalité de Rosnay à M. Léon Martineau, propriétaire au bourg.

II. — Le rétable de l'autel de saint fiacre

Les sculptures de ce rétable — qui a été transporté, en 1902, à la sacristie de la nouvelle église — sont en-

Le Gérant : H. Rezeau.